

Vers une ère nouvelle?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **15 (1939-1940)**

Heft 37

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-712640>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

plète qui marquera pour aujourd'hui la fin de leur dur labeur. A la cabane quand ils y arrivent le postier a étalé sur les tables ses lettres et ses colis. Il y en a pour tout le monde. D'emblée un peu de joie se glisse au cœur des hommes et leur pensée descend vers la plaine où quelqu'un pense à eux. Ce quelqu'un c'est une sœur, une épouse, une mère. Dans la nuit qui vient, ils tissent dans l'espace des pensées avec ceux qui sont restés à la maison. A ce moment précis, autour de la table familiale, quelque part dans une maison de Suisse, le père ou la mère doit se dire :

— Qu'est-ce qu'il fait là-haut !

Ce qu'il fait après son repas, tout simplement il commence une partie de cartes, lit les journaux et s'inquiète des nouvelles, il écrit, lit parfois un roman policier, écoute un camarade raconter des histoires et tue le temps minute par minute jusqu'au moment où l'heure du repos a sonné.

Avant de gagner sa couchette il donne un dernier coup d'œil à la nature. Là-bas, dans la vallée, les lampes électriques des villages font songer à un ciel d'été et brillent comme autant

d'étoiles. Ce qu'elles peuvent paraître lointaines c'est extraordinaire. On sent bien que la vie qui y coule y a un autre sens que celle d'une cabane militaire. On sent bien que là-bas dans la plaine, si les soucis y sont les mêmes, les solutions sont diverses.

Depuis longtemps le soleil s'est couché, il arrose de ses couleurs pastels encore quelques sommets. Les choucas lancent un dernier cri comme si la fin du monde allait arriver et un froid sec, nerveux, commence à s'infiltrer dans la pièce. Un homme qui est déjà dans sa couchette crie alors :

— Ferme les volets !

Il suffit de cet ordre pour que la contemplation s'estompe et disparaisse. La réalité pendant quelques minutes fait valoir ses droits et les hommes s'étendent sur leur couchette baignant dans leur fatigue et leurs rêves.

Le sergent fait une dernière tournée, éteint les lumières et la cabane, d'un seul coup, se replie sur elle-même. On dirait qu'elle s'enferme dans le silence pour mieux protéger le sommeil des soldats.

F. G.

Vers une ère nouvelle ?

La conclusion de l'armistice entre la France d'une part, l'Allemagne et l'Italie de l'autre, ne pouvait provoquer dans notre pays autre chose qu'un immense sentiment de soulagement, égoïste en soi, mais bien compréhensible si l'on songe qu'une fois de plus encore, la Suisse a échappé au triste sort qu'ont dû subir d'autres Etats moins favorisés. Mise à part la tristesse qui nous étirent à la pensée de toutes les misères qu'a engendrées cette guerre, l'idée que l'on ne se bat plus à nos frontières nous reconforte plus que nous ne saurions l'avouer.

Mais jusqu'à la signature d'une paix durable, l'armistice ne représente qu'une trêve sur la base de laquelle il serait dangereux de se laisser aller à des illusions, comme l'a dit si justement le président de la Confédération dans son récent message au peuple suisse. Les fortes paroles prononcées à cette occasion étaient attendues et elles n'ont pas déçu ceux qui devaient les recueillir et en tirer des conclusions.

Bien que le continent reste en état d'alerte du fait que l'Angleterre continue la lutte contre les puissances de l'axe, nous pouvons, nous Suisses, néanmoins songer à une démobilisation partielle et graduelle de notre armée. Ceci n'ira pas sans créer des difficultés d'ordre économique considérables ; mais le Conseil fédéral, dont le porte-parole n'a pas caché qu'il entendait dorénavant être à même d'agir, si besoin en était, vite et d'autorité, les attend de pied ferme et il assumera ses responsa-

bilités — qui sont lourdes — en dehors et au-dessus des partis.

Le peuple suisse doit suivre son gouvernement dans cette voie et lui faire confiance sans réserve. Certes, beaucoup de nos soldats voient venir la démobilisation avec une certaine crainte, car rien ne leur assure encore qu'ils retrouveront intacte l'ancienne situation civile que l'appel sous les armes leur a fait brusquement quitter, mais à ceux-là même s'adressait le président de la Confédération en disant : « Le travail, le Conseil fédéral en fournira au peuple suisse coûte que coûte. » A l'heure où nous savons aller au-devant d'une période difficile entre toutes, ces paroles énergiques émanant d'une autorité supérieure doivent donner à ceux à qui elles s'adressent en premier lieu, le sentiment que tout sera mis en œuvre pour lutter contre les maux de l'après-guerre, si l'on ose déjà qualifier ainsi les temps à venir. Nous ne doutons pas qu'animé de ce désir et aussi, instruit par les expériences faites après 1918, le Conseil fédéral ne réussisse à dominer la situation et faire face aux engagements qu'il vient en somme de contracter crânement envers le peuple suisse.

Emouvant dans sa simplicité, rude dans sa franchise, mais combien grand dans son esprit, l'appel du Conseil fédéral sera entendu de tous ceux dont l'amour du pays n'a pas été entamé par les soucis de l'heure présente. Et ceux-là sont le peuple suisse tout entier. N.

se marie une deuxième fois et des enfants bientôt viennent consoler sa solitude et sa vieillesse. Il ne parle pas beaucoup. Ses conseils sont toujours fort écoutés. Une partie de sa fortune lui est revenue car il a vendu des terres de Guyane. Il n'a plus qu'à attendre la mort. C'est encore mal le connaître. Un homme comme lui dévoré d'action et de mouvement ne peut pas se laisser vivre. Une nouvelle occasion de mettre son talent d'organisateur en valeur lui est offerte bientôt. Il est député d'Avenches. De Berne, il reçoit la mission de s'occuper du réseau routier de la Suisse. Aussitôt, on le voit sur toutes les routes. Il dresse des plans, préconise de nouveaux tracés, rédige des rapports. Sa lutte pour l'amélioration du réseau force l'admiration de tous dans un pays où, pourtant, l'éloge est rare parce que la vertu civique fort répandue.

Malgré sa santé chancelante il continue à se lever tôt le matin. Souvent la nuit est là quand il se met à sa table de travail pour imaginer des perfectionnements ou des améliorations. Qu'importe. Il aime le travail et se tuera à la tâche.

Cependant, la fin approchait. Pour ses enfants, il mit au point un traité de vie morale d'une belle inspiration. C'est certainement ce traité qui a constitué l'armature spirituelle de la

famille Guisan. Notre Général doit le connaître et dans ses heures de lassitude y chercher un réconfort.

Un jour que Jean Samuel Guisan se rendait à Lucerne il se sentit particulièrement mal. Une irritation intestinale lui dévorait ce qui restait de santé. Il revint à Berne précipitamment, se fit conduire à l'hôpital. Une médecine énergique devait ou le guérir ou l'achever.

Le miracle de la vieille négresse Zilia ne se renouvela pas et le remède acheva son homme. Jean Samuel Guisan mourut le 19 juin 1801 dans la paix de Dieu et la bénédiction des hommes.

Telle fut la vie du Chevalier Guisan ancêtre de notre Général.

Telle fut son existence pleine d'aventures pacifiques. Elle dit mieux que n'importe quel panégyrique ce que peut un homme quand la volonté l'habite. Elle dit aussi ce que la moralité fait d'un être vivant. Elle servirait à l'édification de beaucoup, comme elle a servi à faire de la famille Guisan le milieu dont est issu notre Général.

Tel ancêtre, tel descendant.

Ami Dajoie.